



Éditorial

Chères Villemeissonnaises, chers Villemeissonnais,

S'adapter fait progresser. En revanche, l'accumulation des nouveaux règlements ou de nouvelles contraintes produit méthodiquement l'effet inverse. Se réfugier dans l'immobilisme et regretter le passé n'est pas davantage salubre.

S'adapter, revient à accepter de se remettre en cause face à de nouveaux défis et pour de nouveaux enjeux.

*Ainsi, les parents d'élèves, les enseignants, la commune vont demander à l'Éducation Nationale de pouvoir **restaurer** à Villemeisson **le rythme scolaire de 4 jours**. La semaine imposée sur 4 jours et demi a entraîné fatigue des enfants et difficultés d'organisation pour les parents et la commune.*

*Pour améliorer les services aux habitants, **nous poursuivons le renouvellement de notre patrimoine immobilier ancien**. Maintenant que le gymnase Bouton et la salle de musculation ont été reconstruits, nous allons démolir l'ancien bâtiment pour aménager les abords avec verdure et stationnement. Parallèlement, nous allons réaliser un « city stade », équipement en libre-service destiné aux jeunes (et moins jeunes) amateurs de jeux de ballons, placé à côté du Ludion.*

*Ainsi, nous avons entrepris **la mise en valeur du kiosque du parc des Érables**, lieu emblématique pour de nombreuses fêtes qui se tiennent au parc des Érables.*

*Ainsi, **nous agissons en faveur de la biodiversité en évitant d'utiliser des herbicides**. Les sols ne sont plus pollués mais les habitudes sont appelées à évoluer : couper l'herbe dans les fils d'eau et au cimetière - et accepter consécutivement un cadre avec un peu d'herbe visible !*

*En revanche, nous rappelons que **le civisme doit rester un principe quotidien** invitant chacun à ne pas se garer sur les trottoirs, à ne pas produire de bruits qui indisposent le voisinage (tonte du dimanche après-midi), à entretenir son jardin pour ménager ce même voisinage, à tenir son chien en laisse, y compris dans les parcs. Ainsi la ville gardera son charme et son calme, surtout en été.*

La séquence électorale qui s'achève aura mis aux commandes de nouvelles équipes. Dans l'intérêt du pays, nous souhaitons qu'elles réussissent à réduire les inégalités, à réduire les déficits et à donner l'envie à chacun d'entreprendre et d'agir pour lui comme pour les autres. En tant que commune, nous demandons que l'on nous fasse confiance pour gérer le quotidien des territoires, en nous redonnant notre liberté d'agir et en cessant de rogner nos moyens.

En attendant, après les nombreuses fêtes de cette fin de printemps, je vous souhaite à tous un bel été.

*Avec mon dévouement,
François CHOLLEY, votre maire*



Fête nationale

Dernier rendez-vous festif avant les vacances !

Comme chaque année, la célébration de la fête nationale est l'occasion de rassembler les familles villemeissonnaises, une dernière fois avant la trêve estivale.

Les festivités démarreront à **20h**, par ce qu'il est maintenant convenu d'appeler « **l'apéritif du maire** ».

A **21h30**, et pour la deuxième année consécutive, démarrera la **retraite aux flambeaux**, organisée par l'association Villemeisson En Fête (distribution des lampions devant la buvette VEF).

En attendant le lancement à **23h du feu d'artifice musical** - cette année sur le thème, « Les pirates à l'abordage » - vous pourrez vous restaurer sur place, esquisser quelques pas de danse, avant de vous laisser emporter à nouveau sur la piste jusqu'à 1h.

Nous vous attendons nombreux :
Jeudi 13 juillet à 20h
au parc des Érables

Civisme

À bon maître, bon chien !

Afin de ne pas créer de gêne ou de danger pour les promeneurs comme pour leurs congénères, les chiens doivent être tenus en laisse dans les parcs de la ville ainsi que le stipule le règlement des parcs municipaux et le rappellent les panneaux à l'entrée des parcs. Mais la réalité est bien différente...

Il est fréquent de voir des maîtres laisser librement gambader leur chien lors de la promenade quotidienne. Certains maîtres s'insurgent et rétorquent aux promeneurs qui leur en font la remarque : « *Mais mon chien n'a jamais mordu quiconque* » ; « *Il n'est pas agressif pour deux sous* » ; « *Il a besoin de se défouler* » ; « *Il obéit aux ordres* »... Sauf que nul n'est à l'abri d'un élan fougueux, d'un comportement inattendu ou menaçant de son animal.

Alors que la marche sans laisse n'est pas systématiquement interdite, la divagation du chien est, elle, interdite. La notion de divagation est définie dans l'article L211-23 du Code rural qui indique notamment qu'un chien est considéré en état de divagation s'il est situé à plus de 100 mètres de son propriétaire.

En revanche, pour les chiens dits de catégorie 1 et 2, non seulement ils doivent être tenus en laisse dans tous lieux publics par une personne majeure, mais le port de la muselière est obligatoire.

Si une prise de conscience des propriétaires de chiens s'impose pour que maîtres et compagnons poilus profitent en toute quiétude de leurs prome-



nades dans nos espaces arborés, il faut insister en rappelant que tout incident ou accident provoqué par un chien non tenu en laisse engage la responsabilité exclusive de son propriétaire qui en assumera les conséquences. À bon entendeur...

Et les aboiements...

Les aboiements de chiens sont une gêne pour le voisinage. Ils représentent une part importante des plaintes et nuisances sonores. Villemoisson n'y échappe pas. Les maîtres estiment que les aboiements sont passagers, tandis que les voisins les jugent continuels.

La loi ne pénalise pas directement les aboiements de chiens, cela est considéré comme un bruit

normal que peut causer un animal. Le Code de la santé publique envisage de manière générale le bruit causé par un animal : « *aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité* » (Article R. 1334-31) et sanctionne les propriétaires ou possesseurs d'animaux « *qui ne prennent pas toutes les mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage* ». Cette réglementation s'applique 24h sur 24h (Articles R1337-7 à R1337-10).

Le Chat au secours des chats

La Confédération Nationale des SPA de France lance une campagne de sensibilisation afin de diminuer le nombre des abandons de chats domestiques et les colonies de chats errants. Pour cela, elle explique les bienfaits de la stérilisation du chat, mâle et femelle, tant pour la santé de l'animal que pour combattre la recrudescence d'abandons et d'errances due aux naissances incontrôlées.

Un chat non stérilisé n'est pas un animal de compagnie. Pensez-y, c'est d'abord lui rendre service.

Pour plus d'informations

www.cnspa.fr



260 SPA libres et proches de vous

Soutenez le refuge indépendant proche de chez vous - cnspa.fr
Défense de l'animal - Confédération Nationale des SPA de France
26 rue Thomassin - 69002 Lyon - Tel : 04 78 38 71 85



Sirène d'alerte

Crise majeure : comment être prévenu ?

En cas d'évènement grave, le Ministère de l'intérieur a décidé la mise en place du Système d'Alerte et d'Information de la Population (SAIP) dont l'objectif est d'alerter la population exposée, ou susceptible de l'être, qui doit alors adopter un comportement réflexe de sauvegarde en appliquant des mesures de sécurité consignées dans la fiche ci-dessous.

L'alerte est donnée par déclenchement d'une sirène, sur décision du maire, du préfet ou du premier ministre, dont les caractéristiques sont les suivantes : **3 séquences d'une minute et 41 secondes**, séparées par un silence. Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes. **Pour écouter le signal d'alerte : <http://www.iff-rme.fr/sons>**

Pour rappel, les essais de fonctionnement s'effectuent tous les premiers mercredis du mois à midi : une seule séquence d'une minute et 41 secondes.

Savoir réagir à l'alerte lors d'une crise majeure

Le signal national d'alerte
 Son montant et descendant émis par les sirènes.
L'alerte : 3 séquences d'1 minute et 41 secondes, séparées par un silence.
Fin de l'alerte : son continu de 30 secondes.
Les essais mensuels : 1 séquence d'1 minute et 41 secondes tous les 1^{er} mercredis du mois.

L'alerte : un danger imminent ou en cours

- > Réglez immédiatement.
- > Adoptez les comportements réflexes de sauvegarde.

Mettez-vous en sécurité Rejoignez sans délai un bâtiment.	Tenez-vous informés Respectez les consignes diffusées sur France Bleu, France Info, autres radios locales ou France Télévisions.
Restez en sécurité N'allez pas chercher vos enfants à l'école; ils y sont protégés par leurs enseignants.	Ne téléphonez qu'en cas d'urgence vitale

Pour se protéger des risques, il faut les connaître. Renseignez-vous en mairie ou en préfecture.

Ou sur : www.risques.gouv.fr, www.interieur.gouv.fr, www.prim.net

Être citoyen, c'est agir. Vous aussi, soyez prêts.

Il existe également une application mobile gratuite d'alerte des populations sur smartphone. Pour tout renseignement : <http://www.gouvernement.fr/appli-alerte-saip>

Pivo travaux

Parcs – Espaces verts



Kiosque : engazonnement et plantation d'arbustes autour du kiosque. Création de deux allées en pavés pour y accéder. Les travaux de rénovation de la structure se poursuivent.

Bio'Venue

Première manifestation sur notre cadre de vie



Si les petites ondées du matin nous ont rappelé qu'il faut compter aussi avec elles dans notre cadre de vie, le soleil de l'après-midi du 12 mai dernier a mis des couleurs et de la bonne humeur sur notre première édition de Bio'Venue.

L'espace du LUDION a accueilli commerçants et artisans, déjà impliqués dans les dispositifs écologiques. Ils ont pu rencontrer leur clientèle de proximité. Des stands d'information relayaient en complément les solutions mises en place par notre agglomération Cœur d'Essonne et le Département sur les économies d'énergie ou le tri des déchets. D'autres allées conduisaient nos visiteurs vers les stands des médecines douces, des objets « Art Déco » en matériaux naturels, ou encore des métiers de demain. A noter, l'intérêt sur les métiers scientifiques et les métiers liés à la biodiversité ou à l'électronique, partagé par nos ados et ... leurs parents !

Un food-truck cuisine-santé s'inscrivait également dans la démarche de la conférence « Je me sens bien dans mon assiette » organisée par la Fondation PILEJE, promotrice de la santé durable. L'association Villemoisson En Fête nous prêtait son concours pour apporter un air de fête, comme à l'accoutumée.

Les transports propres étaient au rendez-vous pour présenter des véhicules à énergie électrique, qui remplaceront bientôt nos véhicules à énergie fossile. Vous avez pu découvrir des modèles

haut de gamme et, même les essayer. A savoir, notre commune prévoit l'équipement d'une première borne de recharge accélérée d'ici la fin de l'année, sur la place de la mairie.

Le club ados ajoutait à cette animation des jeux en bois qui ont fait la joie des petits mais aussi des grands.

Enfin, notre commune a rétabli la fête de la Rosière, fête destinée à créer le lien

entre ruralité et urbanisme, auquel nous avons associé le symbole civique de la solidarité. **Coralie PESTE-PELLARDY**, déjà très impliquée auprès de nos seniors, **s'est vue honorer du titre de ROSIERE 2017**. Son stand du CCAS a recueilli un volume incroyable de dons en vêtements et jouets, ce dont elle vous remercie.

BiVenue
à Villemoisson

À l'année prochaine, pour une nouvelle édition !

Pivo vie économique

Ils exercent sur la commune...

Avertissement : ces informations n'engagent que leurs auteurs et ne signifient pas une recommandation par la mairie.

« **Au Petit Jardin** », votre spécialiste primeur



Essayez et goûtez les produits de votre primeur de Villemoisson ! Livraison à domicile de vos fruits et légumes issus de filières bio ou d'une culture raisonnée. (Livraison offerte à partir de 15 €.)

Contact

www.aupetitjardin.com - contact@aupetitjardin.com - 06 66 00 20 09

Déchets ménagers

Biodégradables ? !!! Les lingettes... Vraiment ?

Innovant peut être, simples à utiliser sans doute, jetables dans les toilettes, **NON** : les lingettes inondent les rayons des supermarchés, avec toujours plus de slogans pour vendre plus chers des produits destinés à de nombreuses utilisations.



Trois bennes de lingettes par semaine retirées du collecteur d'eaux usées.

En fait, les lingettes ne font pas bon ménage avec les réseaux d'assainissement ! Pratiques au quotidien, elles servent aussi bien pour bébé que pour nettoyer le sol, les vitres ! Problème : elles sont résistantes car constituées de fibres tissées.

À usage unique, on les utilise, puis on les jette... dans les toilettes. Elles rejoignent ainsi le collecteur d'eaux usées avant d'atteindre la station d'épuration. Ce qu'il faut savoir : elles ne se dissolvent pas une fois mélangées aux eaux usées. Ne vous fiez pas aux arguments des fabricants ! Dans les collecteurs d'eaux usées, associées à la graisse et aux éléments solides, elles s'enroulent les unes autour des autres et forment des amas de fibres qui ralentissent l'écoulement des eaux usées dans les canalisations, voire obstruent totalement les réseaux ! Les lingettes se retrouvent aussi à l'entrée dans des stations de pompage entraî-

nant des dysfonctionnements de ces équipements qui ne sont pas conçus pour traiter ce type de déchets.

Alors, où doit-on les jeter après utilisation ? La seule présence de produits chimiques empêche également tout compostage. **La seule destination possible des lingettes est la poubelle ménagère, comme tous les déchets non recyclables.** Elles seront ainsi prises en charge par la filière de collecte et de traitement des déchets. Sachez aussi que **l'aqua-tube de votre rouleau de papier toilette** va bien se dissoudre ; mais il rajoute un débris solide dans les eaux usées. Alors que recyclé normalement avec les emballages, on peut récupérer les fibres vierges de la cellulose.

Les surcoûts de l'assainissement sont reportés sur notre facture d'eau. Divisés sur l'ensemble du territoire, cette charge peut paraître insensible. Ça l'est beaucoup moins lorsque votre propre canalisation est bouchée : que ce soit dans le cadre de votre pavillon ou de votre immeuble, ces lingettes doivent être retirées par un professionnel de l'assainissement (un furet n'étant pas suffisant), et alors... AïE, la facture !

Une autre info : les sacs plastiques s'affichent toujours plus « bio » avec des vocables tels que bioplastiques, oxodégradables...). Seuls les sacs comportant la mention « OK COMPOST HOME » conviennent au compostage individuel ou « OK COMPOST » au compostage industriel. Les autres sacs se déchirent en petits morceaux qui ne se dégradent que très lentement, voire jamais, et s'agglutinent dans le sol et les eaux des rivières et de la mer.

Par simplicité, évitez les sacs jetables et choisissez les emballages réutilisables !



Zéro phyto

2019 : fin des pesticides pour VOUS aussi

Depuis 2015, la collectivité a décidé d'afficher sa volonté d'arrêter complètement l'utilisation de produits phytosanitaires sur la ville.

C'est en 2007, en adhérant à l'opération Phyt'Eaux Cités* que la commune, s'engageait dans un programme de prévention des pollutions en évitant d'utiliser les produits phytosanitaires en zone urbaine. Petit à petit elle a réduit l'usage de ces produits pour le désherbage des caniveaux, pour l'abandonner totalement depuis 2015. Depuis trois ans également, nous n'utilisons plus aucun herbicide sur les surfaces perméables.

De nouvelles techniques alternatives au désherbage chimique sont appliquées : le désherbage manuel et des méthodes mécaniques, comme la débroussailleuse à fil ou la brosse rotative. Le paillage qui limite la pousse des mauvaises herbes utilisé dans les ronds-points et parterres fleuris est produit par le broyage des coupes et élagages opérés sur la ville grâce aux actions menées par nos équipes.

Mais, « l'alternative », c'est aussi parfois d'alléger l'entretien en laissant place à la végétation spontanée. Il faut savoir l'accepter, face au risque de notre planète et à la menace sur la santé humaine. Ainsi, notre cimetière, reste un site tout particulièrement difficile à gérer car les allées gravillonnées doivent être traitées à la main. Nous allons les aménager avec des dalles ou de la toile pour réduire les pousses.

Il existe aujourd'hui des produits phytopharmaceutiques bio, très coûteux et très peu efficaces, si l'on en croit les essais que nous avons effectués dans quelques rues mais qui ne se sont pas révélés concluants. Notre investissement repose donc surtout sur l'achat de brosses rotatives spécifiques, de fil pour débroussailleuse, du temps passé et de « l'huile de coude » !

Au 1^{er} janvier 2019, l'utilisation de pesticides par les particuliers dans les jardins, balcons et terrasses sera interdite. Pensez-y dès maintenant !

* En 2015, grâce à l'investissement de nos équipes espaces verts, la ville s'est vue décerner la 4^e feuille de son trèfle Phyt'Eaux Cités, indiquant le passage au « zéro phyto ».

Exécution du budget 2016 (en k€)

Clôture des comptes

- Le taux de réalisation de nos recettes 2016 a été de 94% et celui de nos dépenses de 98% traduisant la maîtrise de la gestion quotidienne.
- L'excédent disponible s'est élevé à 1 624 € ; pour l'essentiel en investissement, avec le report en 2017 de la rénovation du gymnase Érables, de l'extension du réfectoire Erables et de l'achat du terrain pour le futur Centre Technique Municipal.
- Une dette faible qui continue de baisser.

Ratios financiers/habitant

(strate : communes de 5 000 habitants à moins de 10 000)

INFORMATIONS FINANCIÈRES	VALEURS COMMUNALES (2016)	MOYENNES NATIONALES DE LA STRATE (SOURCE : DGCL - 2015)
Dépenses réelles de fonctionnement	646,26	1 049
Produits des impositions directes	425,82	468
Recettes réelles de fonctionnement	754,90	1 174
Dépenses d'équipement brut	212,32	260
Encours de la dette	179,65	862
Dotations État	86,95	175



Pivo expression des élus non majoritaires

Texte non communiqué.

Budget supplémentaire 2017

Il s'agit de reprendre l'excédent 2016, de procéder à son affectation, et, accessoirement de procéder à quelques ajustements sur le budget primitif.

Fonctionnement

RECETTES SUPPLÉMENTAIRES : 1 557 k€	
Reprise d'excédent 2016 (destiné aux nouveaux bâtiments)	1 624 k€
Ajustements divers	-67 k€
DÉPENSES : 1 557 k€	
Ajustements divers	60 k€
Dépenses imprévues	+97 k€
Transfert supplémentaire à la section investissement (1)	1 400 k€



Investissement

RECETTES : 1 120 k€	
Transfert de la section de fonctionnement (1)	1 400 k€
Emprunt (2)	-320 k€
Subvention (ext. réfectoire Érables, city park, espace fitness)	28 k€
FCTVA	8 k€
Ajustements	4 k€
DÉPENSES : 1 120 k€	
Honoraires et travaux grands programmes (3)	897 k€
Ajustements	195 k€
Dépenses imprévues	28 k€

(2) Annulation de l'emprunt inscrit au budget primitif.

(3) 897 k€ qui se décomposent ainsi :
 40 k€ : gymnase Bouton (aménagement après démolition) (complément)
 20 k€ : extension réfectoire Érables (complément)
 50 k€ : frais d'études place Lisfranc
 587 k€ : achat terrain CTM (réinscription)
 200 k€ : travaux CTM (réinscription)

Pivo bienvenue



Fabian LOWCZYK, Directeur Général des Services, a pris ses fonctions le 2 mai dernier.

De formation universitaire (DESS Administration des collectivités territoriales), il a exercé les fonctions de DGS et de Directeur financier, au sein de plusieurs communes d'Indre et Loire puis essonniennes, et notamment Vauhallan, dont il est conseiller municipal depuis 2014.

Agé de 43 ans, Fabian LOWCZYK s'est vu confier par le Maire, François CHOLLEY, la mission de renforcer la direction générale, assurer un soutien opérationnel aux services de la commune et veiller à mener à terme les nombreux projets de la municipalité.

Infos flash...

...Fermetures estivales

Pendant les vacances d'été :

- la Mairie sera fermée au public le samedi 15 juillet ainsi que les vendredis après-midi et samedis matins du 5 au 19 août.
- le bureau de Poste sera fermé du 7 au 28 août inclus. Réouverture le mardi 29 août. Le bureau de Morsang-sur-Orge reste ouvert aux horaires habituels.

Souvenirs

1918 - 2018

Dans le cadre des commémorations du Centenaire, participez, quel que soit votre âge, à la collecte mémorielle « De mémoire de Villemoissonnais(es) d'ici, de là ou encore d'ailleurs ».

La démarche :

- choisir un **OBJET personnel ou un SOUVENIR immatériel** (événement, anecdote, chanson...) qui peut être relié à une période historique (de la Belle Époque à nos jours), quel qu'en soit le cadre géographique,
- rédiger une **courte présentation de l'objet/du souvenir choisi** en précisant pourquoi vous l'avez choisi,
- si c'est un objet, **prenez-le en photo** ou demandez à ce qu'on vienne vous le photographier*.

La collecte fera l'objet d'une exposition numérique et d'une exposition sur panneaux en divers lieux de la ville.

* déplacement sur rendez-vous ou prise de vue en Mairie le samedi matin.

Envoi et contact

Le correspondant-défense en charge du Centenaire - gpilorget@ac-paris.fr



L'association Arts en Résonance recherche...

...pour son spectacle « *Le peuple dans la guerre* », **des témoignages**, sur une période allant **des années 1920 au début de la Seconde guerre mondiale**. Si vous êtes en possession **de lettres, de notes ou bien encore d'anecdotes**, et que vous acceptiez de les partager, nous serions heureux d'en prendre connaissance et de vous rencontrer.

Contact et informations

Béatrice WOLTZ - artsenresonance@gmail.com - Tél. 06 51 25 53 92

Pivo solidarité

Recherche

Appel aux bénévoles

L'EHPAD, résidence «La Mosaïque», recherche des bénévoles pour sa maison de retraite.

Si vous avez du temps libre et envie d'en faire profiter nos résidents, merci de contacter Aline, l'animatrice. Vous pourrez lui demander des renseignements ou lui faire des propositions d'activités. Toujours en partenariat avec l'animatrice, vous pourrez choisir de participer à une ou des activités collectives ou uniquement venir passer un moment avec les résidents. Il n'y a rien d'immuable et les propositions de part et d'autre seront d'autant plus riches qu'elles seront variées.

Contact

Aline - Tél. 01 69 72 21 21

Journée solidaire



Du côté de la Champagne Ardennes

Le 18 mai dernier, l'association « **Au Petit Bonheur** » organisait une **première journée - mais sûrement pas la dernière - croisière/repas sur la Marne**. 18 personnes à mobilité réduite furent ravies de l'initiative qui leur fit découvrir de superbes paysages. Nous serons toujours au rendez-vous pour d'autres sorties. L'équipe d'APB

Contact

32 rue Marcel Girard - Tél. 06 84 63 05 88
n.boudinet@orange.fr

Sortie annuelle



Direction Amiens

Comme chaque année, une consultation a été faite auprès des inscrits du CCAS pour choisir la destination de la sortie de printemps. A la grande majorité, la ville d'AMIENS a été plébiscitée et deux déplacements ont été proposés, les 11 et 19 mai.

Sous un soleil radieux, le groupe est arrivé à Amiens vers 10h00 où la guide l'attendait pour une balade en barque sur les canaux des hortillonnages, puis une marche au-milieu d'un parc qui a permis de rejoindre le centre ville et le bord de la Somme. La majestueuse cathédrale, déjà aperçue au détour d'un bras de rivière, se dressait au sommet de la ville et nous contemplait. La découverte

des rues, avec ses maisons si typiques du nord de la France, un déjeuner aux saveurs de la région et après quelques emplettes, une visite de la Cathédrale ont ravi les participants.

Rendez-vous est pris pour l'an prochain. Un choix vous sera proposé en décembre... SURPRISE !



Naissances

La municipalité leur souhaite la bienvenue.

MARS 2017

14 : **Mathieu MAGIS ALVES DA SILVA**
18 : **Safa ELAMRI**
22 : **Kayden MEEKELENKAMP MORCHAIN**
27 : **Tilio PIRES**

AVRIL 2017

09 : **Eléanore CAJAL**
24 : **Tiago GONÇALVES**

MAI 2017

13 : **Alexandre LELONG**

Décès

La municipalité présente ses condoléances aux familles.

MARS 2017

16 : **Germaine VOILLARD** veuve **PECHEUX** 95 ans
21 : **Clément VERGÈS** 84 ans
24 : **Pascal HARRIS** 84 ans
25 : **Louis COMTE** 93 ans
26 : **Odette BOURRIENNE** veuve **BOCQUIER** 92 ans
28 : **Claudette BOSC** veuve **LIMONIER** 84 ans
31 : **Andréa DURAND** veuve **BOUVIER** 97 ans

AVRIL 2017

06 : **Jacqueline BERTRAND** épouse **VAUZELLE** 85 ans
08 : **Marthe FERRER** veuve **HOURANTIER** 96 ans
11 : **Micheline JACQUEMIN** épouse **LE NOGUE** 82 ans
28 : **Georges DESCHAMPS** 95 ans

MAI 2017

08 : **Yvonne KERNER** veuve **SACCO** 94 ans
15 : **José PINTO FERREIRA ROSAS** 79 ans
17 : **Aunissa LORIN** 71 ans

Une fois par an, au printemps, le CCAS organise une sortie pour les 65 ans et plus.

Si vous n'êtes plus en capacité de participer à cette journée, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du CCAS. Nous vous proposerons des activités adaptées.

Contact

Tél. 01 69 51 56 19

Conseil Municipal Enfants

Collecte de jouets 2016/17 : un partenariat efficace PEEP/CME

Pour la 3^e année consécutive le CME s'est associé à la PEEP pour organiser une collecte de jouets du 15 décembre 2016 au 31 janvier 2017 auprès des 4 écoles et du collège : **CARTON PLEIN à nouveau pour cette initiative, dont les participants récoltèrent 160 kg de jouets.**

Les dons ont ensuite été répartis entre le Secours Populaire et le service pédiatrique de l'hôpital de Longjumeau.

Deux conseillères du CME accompagnées de Mme SAILLY, parent d'élève de la PEEP et de Mme VERGELIN, la coordinatrice du CME, se sont rendues à l'hôpital de Longjumeau où elles furent accueillies par Mme Nathalie LAUNEAU, la responsable du service pédiatrique, ravie de cette collecte de jouets. Cette dernière profita de l'occasion pour expliquer le travail médical réalisé auprès des enfants et l'accompagnement de leurs familles.



Le CME aux commémorations du 8 mai 2017 : un moment émouvant partagé avec les anciens combattants

Le CME, Monsieur le Maire, les élus du conseil municipal et les invités d'honneur ont honoré la mémoire des soldats disparus lors de la seconde guerre mondiale.

Après la lecture du message par le Comité d'Entente des Associations d'Anciens Combattants, la lecture du message du secrétaire d'État chargé des anciens combattants et de la mémoire, les conseillers du CME ont lu des extraits du poème «Liberté» écrit par Paul ÉLUARD et diffusé clandestinement en 1942.

Moment de recueillement envers nos aînés, devoir de mémoire solennel.



Des cabanes à livres pour des échanges entre lecteurs villemoissonnais !



Après avoir conçu, dessiné les plans, scié les planches, poncé, vissé et peint, le Conseil Municipal Enfants, en partenariat étroit avec le club ados et la médiathèque, éprouvent un plaisir non dissimulé à vous annoncer la naissance de 5 cabanes à livres. Pourquoi des cabanes à livres ? Le principe est simple : vous avez lu un livre, il dort sur une étagère, orphelin, immobile depuis des mois, sinon des années... Réveillez votre livre, et offrez-lui une nouvelle vie en le déposant dans l'une de ces cinq cabanes à livres. Votre ouvrage attendra, bien à l'abri, en compagnie de ses congénères, un nouveau lecteur avide d'en découvrir le contenu. Bientôt viendra votre tour, et vous emporterez les livres soigneusement déposés par d'attentionnés lecteurs ! **Rendez-vous donc le samedi 23 septembre 2017 à 10h45 à la médiathèque. On vous dira tout !**

Musique

Tous en scène !

En cette fin d'année scolaire, les élèves des écoles de Villemoisson sont montés sur scène pour présenter « leur production » préparée au cours de l'année dans le cadre des projets d'écoles. Le résultat témoigne d'un travail de qualité fourni tout au long de l'année, grâce à Anne BOIRAL, directrice de l'école de musique municipale, qui, par ses compétences musicales et son professionnalisme, apporte soutien aux enseignants et leur permet de mener à bien ce travail musical.



Comme l'an passé, tous les élèves de l'école élémentaire **Émile Bouton** ont eu la chance de présenter des spectacles musicaux. Plusieurs représentations ont eu lieu au Ludion au cours du mois de mars. Cette « tournée musicale » s'est achevée par le concert des élèves du CM2 et du CM1/CM2, avec le groupe « Minuit 6 heures ». Ce fut un réel plaisir, partagé par tous : enfants, enseignants, parents et musiciens.



Pour la quatrième année consécutive, les élèves de l'école maternelle **Émile Bouton** avaient rendez-vous le samedi 13 mai sur les planches du Ludion. Pour accueillir les familles venues en nombre, le spectacle avait lieu en deux sessions. Au programme : des chants, des danses et beaucoup de sourires ! Les lauriers de nombreuses heures de travail de la part des élèves, de leurs maîtresses, leurs Atsem et de l'intervenante auprès des deux classes de grande section. Cet événement devient désormais un rendez-vous incontournable à la maternelle Bouton !



L'Espace Marcel Carné à St-Michel jeudi 4 mai à 20h affichait complet ! Tous les proches des élèves de l'école élémentaire **Les Érables** étaient conviés au spectacle « Les trois cheveux d'or de l'ogre ». Ce spectacle chorale a permis de réunir tous les élèves du CP au CM2 autour d'une dizaine de chants en alternant des extraits contés, mais surtout a offert à ces élèves l'occasion unique d'être accompagnés par des musiciens de l'Orchestre Fanfare de la Police nationale. Cette réalisation a vu le jour en juin 2016 lors d'un appel à projets dans le cadre d'un partenariat entre l'Éducation Nationale et le Ministère de l'Intérieur. Sélectionnée, l'école des Érables a dans un premier temps été reçue dans les locaux des musiciens à Vélizy pour une présentation des instruments, puis quelques musiciens sont venus à l'école. Une répétition générale avec l'orchestre a eu lieu en mars à la salle communale, avant la générale le soir du concert. La finalisation de ce travail impressionnant a ému les parents d'élèves et les invités. Ce concert restera longtemps dans les mémoires des participants et spectateurs !

Maternelle Érables

Échange entre générations

Le 29 avril est la journée européenne de la solidarité intergénérationnelle. L'intergénération désigne les échanges entre tous les âges de la vie : transmission et partage des savoirs, savoir-être et savoir-faire.

Conscients que de tels échanges peuvent être bénéfiques à tous, Mme Aline JEANNE, animatrice à l'EHPAD « La Mosaïque », et M. Emmanuel GRISON, professeur des écoles en CP aux Érables, se sont rencontrés en juin puis en septembre afin de réaliser un projet pour l'année 2016/2017. Les rencontres ont lieu une fois par mois, à l'EHPAD, sauf une rencontre où les résidents viendront rendre visite aux enfants à l'école.

Les activités se déroulent en petits groupes de 2 à 3 enfants pour un résident, encadrés par un adulte (parents, enseignant, soignant...).

Les résidents peuvent être différents à chaque séance et choisis en fonction de ce que pourra leur apporter l'échange avec la classe et de leur compétences personnelles.

Par exemple :

- La première rencontre est l'occasion de se présenter et de poser des questions pour découvrir l'autre.
- Une fois sur deux, grands et petits participent à une séance d'arts plastiques sur les 4 saisons, thème approprié pour aborder le temps qui passe et les souvenirs.
- À Noël, se tient une chorale où chaque groupe d'âge peut écouter l'autre, avant de partager un moment à l'unisson sur trois chants communs.
- Une activité de tri d'images, où l'observation et les souvenirs de chacun sont mis à rude épreuve pour retrouver

la chronologie, l'évolution, l'histoire de certains objets...

- Plus tard dans l'année, lorsque les enfants maîtrisent les nombres jusqu'à 100, un loto est organisé, activité dont les résidents sont friands pour ne pas dire accros.
- L'année se clôturera sur une exposition des productions plastiques où les familles de tous seront conviées.

On ne saurait concevoir un enseignement visant à former l'homme et le citoyen sans envisager sa mise en pratique dans la vie collective. Et on ne saurait parler d'animation pour personnes âgées sans prendre en compte leurs liens avec cette même collectivité.

Les échanges intergénérationnels ont déjà été très riches pour chacun en début d'année et il ne fait aucun doute qu'ils continueront à l'être. Et au final, lutter contre l'isolement, l'abandon, la séparation, l'égoïsme... ne nous aura demandé que quelques actions, somme toute, peu contraignantes et plutôt ludiques, à la portée de tous.



Collège

Rencontre avec Monsieur le Maire

Le 24 avril dernier, François CHOLLEY accueillait en mairie une trentaine d'élèves de 6^e du collège Blaise Pascal accompagnés de leur professeur Madame VIDAL, pour une rencontre dans le cadre du cours d'EMC (Enseignement Moral et Civique) sur le thème « l'enfant, futur citoyen, et futur habitant ».

Les enfants s'installèrent dans la salle du Conseil municipal faisant également office de salle des mariages. Pour marquer l'importance du lieu où se déroulait cette rencontre, Monsieur le maire expliqua aux collégiens la symbolique de la présence, dans la salle, du buste de Marianne ainsi que du portrait du Président de la République en exercice.

Le sujet du cours était centré sur le conseil municipal : son organisation (le nombre d'élus qui le compose, de séances par an...), sur le mandat du maire (sa durée, à partir de quel âge peut-on se présenter, l'élaboration du programme électoral...), le rôle du maire, ses attributions et les moyens humains et financiers à sa disposition pour gérer la ville

au quotidien et mettre en place de nouveaux projets.

La seconde partie de la rencontre, moins formelle, portait sur l'engagement en politique : pourquoi vouloir devenir maire, depuis quand et combien de fois avez-vous été élu, quelle est votre motivation, quelles sont les difficultés que vous rencontrez... autant de questions auxquelles l'édile a répondu avec clarté et sincérité.

Qui sait ? Cet échange sur l'engagement citoyen aura peut-être éveillé de futures vocations. Quoiqu'il en soit, la municipalité salue cette initiative et se réjouit qu'elle soit étendue l'an prochain à l'ensemble des classes de sixièmes, comme l'a fait savoir le collège.

Le club ados

Un programme d'été chargé !



Le club ados investira à la rentrée de septembre un bâtiment flambant neuf dont la construction vient de s'achever sur l'emplacement des anciens locaux. Mais avant cet emménagement, le mois de juillet sera riche en activités.

LE CLUB ADOS SERA FERMÉ DU 31 JUILLET AU 1^{er} SEPTEMBRE INCLUS.

Le programme définitif est disponible au club ados. Inscriptions aux activités à partir de 11 ans.

Contact programme et inscriptions :

Club ados - avenue des Gardes Messiers (face au Ludion)
01 69 04 56 24 (du lundi au vendredi entre 14h et 19h).

Le Fêt'Estival

festival en plein air, concerts et village d'exposants le samedi 1^{er} juillet à partir de 18h30.

Le barbecue tous ensemble

Le 7 juillet, une soirée mêlant les inscrits au club ados et les jeunes adultes investis avec le service jeunesse au travers des projets Fêt'Estival ou Toiles de Fond.

Au programme : buffet et grillades, jeux en bois, jeux de plein air...

Actions de découvertes aquatiques

Baptême de plongée, Stand Up Paddle...

Ateliers créatifs

Confection de bijoux, bracelets, colliers, porte-clefs, customisation de casquettes, mugs, sac de plage...

Excursions nature

Rando vélo/piscine, grimpe de rocher à Fontainebleau, journée Grand-Mix avec le centre de loisirs...

Journée sur Paris

Musée des Arts Ludiques et Parc de Bercy

Activités sportives

Escalade, jorkyball, volley, skatepark, PRV, baseball, badminton...

Grands jeux

Parcours tous mouillés, Cr'ados-Lympiques, journée des records, mission impossible...

Pour les cuistos en herbe

Atelier cuisine, activité Top Chef et Masterchef.

Projet bricolage

Création d'une borne d'arcade de jeux vidéo.

Des nocturnes

Laser Game, la big rée-soi, Las Vegas Casino.

Ne manquez pas « **Toiles de Fond** » à la rentrée

L'objectif est de réunir le plus grand nombre pour une dernière grande fête en images, avant la rentrée des classes. Nous avons donc choisi d'organiser ce festival le 9 septembre, dans le parc des Érables, en parallèle de la journée des associations.



Dans cet écrin verdoyant, les pieds dans l'herbe, vous profiterez librement des animations dès 14h. N'hésitez pas à amener votre couverture pour vous installer en soirée devant le film qui clôturera l'évènement.

Au programme, un village de stands avec :

- jeux vidéo et exposants retro gaming : pour assouvir votre envie de vous confronter à vos amis autour des incontournables Fifa, Rockband ou encore Streetfighter (et bien d'autres jeux vidéo), promenez-vous entre les stands gaming et rétro gaming et appréciez d'un œil amusé les jeux et leur évolution au travers des générations de consoles,
- jeux géants et jeux en bois : venez découvrir les jeux en bois indémodables créés par les

jeunes du club ados, ainsi que les puissances 4 géants à disposition.

A 21 heures, **projection plein air en grand écran du film « L'extravagant voyage du jeune et prodigieux T. S. SPIVET »**, de Jean-Pierre JEUNET.

Le pitch : T.S. SPIVET vit dans un ranch isolé du Montana avec ses parents, sa sœur Gracie et son frère Layton. Petit garçon surdoué et passionné de science, il invente la machine à mouvement perpétuel, ce qui lui vaut de recevoir le très prestigieux prix Baird du Musée Smithsonian de Washington. Sans rien dire à sa famille, il part, seul, chercher sa récompense et traverse les Etats-Unis sur un train de marchandises. Mais personne là-bas n' imagine que l'heureux lauréat n'a que dix ans et qu'il porte un bien lourd secret...



Fête des Vins 2017

Bienvenue au nouveau maire de BAD SCHWARTAU

Cette année encore nous étions mobilisés pour accueillir une délégation de notre ville jumelée d'Allemagne à l'occasion de la 22^e Fête des Vins et Fromages organisée par toute l'équipe de Villemeisson en Fête et regroupant plus de 70 exposants venus de toute la France.

Quinze allemand(es) de BAD SCHWARTAU avaient fait le déplacement sur l'invitation de la municipalité pour participer à l'événement et nous avons eu le plaisir d'accueillir pour la toute première fois le nouveau Maire de la ville, élu l'an passé, Monsieur Uwe BRINKMANN qui a succédé à Monsieur Gerd SCHUBERTH.

Le week-end a été très occupé pour nos hôtes allemands...

Le samedi matin a eu lieu en compagnie des deux maires, des élus et des associations «VEF» et «Les Ruchers de Villemeisson» l'inauguration au parc des



Érables de la ruche achetée au rucher de Villemeisson par l'association allemande. A 14h30 rendez-vous était pris avec Monsieur Julien SAULNIER, Président

du stand de tir et membre de notre commission, pour une visite des installations et un concours de tirs au stand du Bois des Genoux Blancs, suivi d'une remise de trophées et d'un pot de l'amitié.

Avis de recherche

« Au Fil du Temps » recherche de la lavande



Dans le cadre du jumelage avec la ville de BAD SCHWARTAU, l'association (anciennement les Amis des Anciens) participe depuis des années au Martinsmarkt en tenant un stand. Après avoir fait découvrir, entre autres, gâteaux bretons, nougats de Montélimar et brie de Meaux, nous avons l'intention de proposer un produit représentant la nature. De ce fait, l'équipe du patchwork s'est lancée dans la réalisation d'aumônières pour y mettre des graines de lavande. Un grand merci d'avance à ceux qui feront découvrir ce produit qui sent bon la France !

Notre association a ses bureaux au Manoir du Vieux Logis et se réunit le jeudi après-midi.

Si vous en avez dans votre jardin, au lieu de la jeter, merci de nous contacter par mail : nicole91@orange.fr ou par téléphone au 06 86 38 32 00.

Le soir a eu lieu dans la joie et la convivialité et en compagnie des maires, d'exposants, des membres de VEF et des amateurs inscrits de longue date, le traditionnel repas des vigneron.

Le lendemain matin nous avons accompagné une partie de la délégation allemande pour une visite de la butte Montmartre avec le petit train du même nom. Puis ce fut le retour sur le stand tenu par l'autre partie de la délégation allemande qui a proposé sa bière locale aux visiteurs pendant les deux jours.

Chacun est reparti avec de beaux souvenirs au cours desquels se sont tissés de nouveaux liens d'amitié. Nous en avons profité pour inviter une délégation allemande à revenir nous voir pour la première édition de Bio'Ve nue le 14 mai suivant. Et cela ne s'arrête pas là. Nos amis allemands ont invité une délégation de Villemeissonnais(e) pour leur fête des tireurs, le 18 juin et pour leur dîner blanc, le 15 juillet.

Évènement

Le Tour de France à Villemoisson

TRaversée EN 2017
TOUR DE FRANCE
Parcours du Tour de France
23 juillet 2017

Sens de circulation sauf riverains entrants

Sens de circulation sauf riverains

Parcours

15h15 : Caravane

17h13 : Cyclistes

Sens de circulation sauf riverains entrants

Rues barrées de 14h15 à 18h

- Route de Longpont (demi chaussée en direction du rond-point du Château)
- Avenue Guy Mocquet (angle rue de l'Église)
- Rue Hérauld de Sécheltes (rond-point)
- Rue St-Laurent
- Rue de Morsang (descente tennis)
- RD257 (D117 à l'angle rue Robine)
- Avenue des Gardes Messiers (rond-point Darty)
- Avenue des Gardes Messiers à l'angle rue des Echevins (demi chaussée) en direction du rond-point Darty
- Route de Corbeil (rond-point Darty)

Interdiction de stationner sur tout le parcours

Le 23 juillet prochain, les coureurs du Tour de France dont la dernière étape partira de MONTGERON, passeront à Villemoisson. La traversée de notre commune par cette course mythique revêt un caractère exceptionnel. Mais à évènement exceptionnel, organisation et sécurisation exceptionnelles.

fermées à la circulation entre 14h15 et 18h00 (sauf secours éventuels). Le stationnement sera également totalement interdit tout le long du parcours. Les deux points stratégiques pour voir passer la caravane et les coureurs se situeront au rond-point Darty et au rond-point du Château.

Le plan indique, d'une part le parcours qui sera emprunté par le peloton et d'autre part, les rues qui seront entièrement

Venez nombreux vivre cet évènement unique !

Exposition



Le Belge Jean ROSSIUS, vainqueur d'étape, le 26 juillet 1914.

À l'occasion du passage du Tour de France, l'exposition « La 3^e République et sa petite reine : que la France était jolie à n'en cesser le Tour » retraçant les Tours de France de 1903 à 1914, puis de 1919 à 1939, vous sera présentée dans le hall de la mairie. Le Tour 2017 partira d'Allemagne (Düsseldorf) : comment ne pas y voir, 100 ans après une guerre, somme toute « fratricide », un émouvant symbole de fraternité, et ainsi mieux mesurer combien le sport (et l'esprit olympique que porte Paris pour 2024) doit être d'abord un espace de rencontre, de respect et d'amitié entre les peuples.

École de musique

Chorale adultes

Les 21 chanteurs et chanteuses de la chorale adultes créée cette année à l'école de musique se sont illustrés dans deux grands concerts sur le thème des années 50 à Paris. Robes à pois et casquettes de gavroches étaient de circonstance ! Accompagnés de musiciens jazz et d'autres chœurs issus de la communauté d'agglomération Cœur d'Essonne ou associatifs, ils se sont produits le 24 mars dernier dans le cadre du festival jazz de La Ville du Bois, et le 22 avril au festival "Jazz à la ferme" de Saint-Aubin. Elle sera fin mars-début avril 2018 sur la scène du Ludion.



La chorale adultes recrutée pour l'an prochain. Tous niveaux acceptés, seule condition : la bonne humeur ! Un essai en cette fin d'année est possible. Contact : 01 69 51 56 08 - Répétitions le mercredi soir de 20h à 22h au Manoir du Vieux Logis (direction de chœur : Anne BOIRAL).



Concert annuel

Le dimanche 19 mars dernier se tenait au Ludion le concert annuel des élèves de l'école municipale de musique. Cette année, il s'agissait d'un opéra de Claude-Henry JOUBERT intitulé "Docteur Jekyll et Mister Haydn", qui racontait de façon historique et humoristique la vie du célèbre musicien Joseph HAYDN, contemporain de MOZART. L'œuvre était interprétée par un orchestre composé d'une trentaine d'élèves musiciens et d'un chœur mêlant une cinquantaine d'enfants et adultes ! Les intermèdes théâtraux étaient assurés par trois acteurs de l'association villemoissonnaise Images qui ont contribué à rendre l'histoire fluide et instructive entre les différents morceaux. Bravo à tous les participants !

Sortir à Villemoisson

Danse

Samedi 1^{er} juillet / 20h30
Dimanche 2 juillet / 15h
Gala de fin d'année de modern'jazz
 par La Sylphide
Le Ludion

Musique

Samedi 1^{er} juillet / 18h30
Fêt'Estival
 par la mairie et le club ados
Parc des Érables

Danse

Samedi 1^{er} juillet / 20h30
Spectacle de claquettes
 par Fan'Tap
Salle Communale

Evènement sportif

Dimanche 2 juillet/départ à 6h30
Randonnée cyclotourisme « La Villemoissonnaise »
 par l'Amicale Cycliste
Salle polyvalente des Érables

Fête nationale

Jeudi 13 juillet
 par la mairie et VEF (voir p. 1)
Parc des Érables

Animation

Samedi 9 septembre/10h - 18h
Journée des associations
 par la mairie et les associations
Salle polyvalente des Érables

Cinéma en plein air

Samedi 9 septembre/14h - minuit
21 h : projection sur grand écran (voir p. 13)
Toiles de fond
 par la mairie et le club ados
Parc des Érables

Animation

Dimanche 24 septembre/11h - 18h30
Kermesse paroissiale
 par Les amis de St-Joseph
Parc des Érables

Animation pour enfants

Dimanche 30 septembre/horaires à définir
Week-end du numérique
 par la FCPE
Le Ludion

Programmation associative et évènements municipaux

La plaquette de la saison 2017/2018 sera distribuée dans toutes les boîtes à lettres des foyers villemoissonnais et disponible à l'accueil de la mairie, fin août.

Espace Marcel Carné

Le programme du théâtre sera disponible fin août.
 Ouverture de la billetterie pour tous les spectacles : le samedi 9 septembre de 9h à 12h et de 14h à 16h.
Infos : 01 69 04 98 33 - www.espacemarcelcarne.fr

Pivo animation culture associations

Quand les danses de rue ont pignon sur...scène



© Menu VILLAVI et Damien PRUVOT

Né d'une volonté de partage, le service culturel et l'association H2G (hip hop de Gif) ont proposé un spectacle de danses urbaines et une battle de hip hop les 22 et 23 avril au Ludion.

Pour créer cet instant danse à Villemoisson, nous avons souhaité solliciter certains acteurs locaux afin d'enrichir le projet. Nous avons réussi à réunir sur scène 14 compagnies de danses composées d'amateurs, de professionnels, de danseuses de l'association K'Danse, de compagnies des villes voisines et des jeunes du club ados qui, à l'issue d'un stage d'une semaine avec une danseuse professionnelle, financé par le service culturel, sont montés sur scène pour présenter leur création. Tous ont offert aux spectateurs un spectacle généreux, tout en partage et en énergie.

Puis, lors des battles, le public a découvert l'agilité des danseurs qui passent d'un tour sur la tête à une gestuelle plus saccadée des bras ; ils sont de véritables interprètes qui racontent des histoires et font passer des émotions.

Ce week-end de culture urbaine a donné naissance à un spectacle créatif et participatif. Cette forme artistique investira de nouveau le Ludion la saison prochaine.

En attendant de vous y accueillir pour découvrir les prochains talents en mouvement, voici un petit lexique à l'usage du futur public : **Battle** : littéralement, « bataille », confrontation verbale entre deux rappeurs ou breakers. **Break dance** : danse enchaînant des figures acrobatiques et des pas de danses.

Hip-hop : regroupement de manifestations artistiques très liées entre elles tant sur le plan musical (rap) que chorégraphique (break dance) ou graphique (tags, fresques, ...) et formant un mode de vie à part entière.

Locking : danse debout inspirée du disco.